

19 mars 26

Intervention sur l'épargne devant l'Académie de comptabilité

G RAMEIX G NAACKE

1) L'épargne est abondante.

En flux c'est-à-dire en taux par rapport au revenu comme en % du PIB

En stock c'est-à-dire en montant d'actifs détenus par les ménages, avec une distinction à faire entre épargne non financière- essentiellement immobilière- et épargne financière

2) L'épargne est très liquide, peu exposée au risque et donc peu rentable.

- part élevée des dépôts et livrets
- part élevée de l'assurance vie en euros
- faible part permettant aux entreprises d'augmenter leurs fonds propres
- rentabilité faible et source d'inégalité sociale

3) L'allocation de l'épargne a des effets défavorables sur le financement des entreprises

- le modèle français et , dans une certaine mesure, européenne, se distingue du modèle angle- saxon et surtout US
- paradoxe du capitalisme américain où les entreprises ont un très faible levier au passif du bilan
- en France, le levier est d'environ 50/50 entre dette et fonds propres avec une part élevée du financement bancaire qui ne peut accepter un risque de défaut trop élevé

- la prise de risque, l'investissement en innovation et recherche est donc limité

4) Pluralité et complexité des causes de cette situation

- insuffisante rentabilité des entreprises

- faible appétence au risque des épargnants

-- prudence des professionnels dans leurs conseils de placement à leurs clients

- faible dynamisme du marché financier malgré le succès d'Euronext

Conclusion : Que faire ?

- Baisser l'IS
- Assouplir la régulation prudentielle
- Accroître la littéracie
- Inciter au placement en actions